



Rapporteur – Rapporteure

Service des concentrations

| | |
|---------------------------------|-----------------------------|
| Publication | Du 15/09/2023 au 15/10/2023 |
| Télétravail | Jusqu'à 3 jours par semaine |
| Prise de poste souhaitée | Dès que possible |
| Accessibilité | Non accessible aux PMR |

Autorité administrative indépendante, l'Autorité de la concurrence veille au bon fonctionnement concurrentiel de l'économie en France. Elle contribue à la régulation de la concurrence aux niveaux européen et international. Sa compétence transversale la conduit à intervenir dans tous les secteurs économiques.

[En savoir plus sur nos missions.](#)

Figurant parmi les meilleures autorités de concurrence au monde dans le classement de la Global Competition Review, l'Autorité est également en pointe sur les nouvelles problématiques liées à l'économie numérique et au développement durable.

L'environnement du poste

Le service des concentrations instruit les notifications reçues en application des articles L. 430-1 et suivants du code de commerce. 345 dossiers ont été instruits en 2022 et 259 décisions ont été rendues. Le service assure également le suivi des engagements pris par les entreprises dans le cadre du contrôle des concentrations et l'instruction des infractions procédurales. Il est également en charge, conjointement avec la direction juridique, de la défense des décisions de concentration devant le Conseil d'État.

Par ailleurs, le service est en charge du suivi des notifications reçues par la Commission européenne, particulièrement en ce qui concerne les opérations faisant l'objet d'une phase II.

Le service est enfin associé à tous les projets transversaux nationaux et internationaux relatifs au contrôle des concentrations.

Actuellement, le service comprend un chef de service, trois adjoints, dix-sept rapporteurs, trois agents au greffe et trois assistants rapporteurs.

Quelles seront vos missions ?

Les rapporteurs instruisent les dossiers aussi bien en phase I (examen rapide) qu'en phase II (examen approfondi), sous l'autorité d'un chef de service ayant rang de rapporteur général adjoint. L'instruction se fait au sein d'une équipe réunissant à minima le rapporteur et l'un des trois adjoints au chef de service. Pour les dossiers qui demandent une instruction plus lourde, l'équipe peut inclure deux rapporteurs ou plus ainsi qu'un économiste du service économique.

Les rapporteurs sont également amenés à suivre certains dossiers de concentrations instruits par la Commission européenne et notamment les opérations faisant l'objet d'une instruction de phase 2 (élaboration de la position de l'Autorité, participation aux auditions et aux comités consultatifs).

Ils sont enfin chargés du suivi des dossiers qui, au cours des années passées, ont fait l'objet d'engagements ou d'injonctions qui sont toujours en cours de mise en œuvre (pré-instruction des plaintes pour non-respect de ces engagements, suivi des rapports des mandataires, réponse aux demandes d'interprétation ou de révision des entreprises).

Qui êtes-vous ?

- Vous avez une expérience de 2 à 3 ans dans le domaine de la concurrence
- Vous pouvez analyser les conséquences concurrentielles des opérations de concentration sur les marchés concernés, tâche qui fait appel à des compétences à la fois juridiques et économiques.
- Vous êtes doté(e) d'une capacité à appréhender les aspects économiques des dossiers et les raisonnements de l'économie de la concurrence. Le poste pourra néanmoins être pourvu par un profil principalement juridique ou principalement économique, avec une ouverture sur l'autre discipline.
- Vous savez faire preuve de réactivité et de disponibilité. L'instruction des dossiers de contrôle des concentrations s'inscrit dans des délais contraints avec un flux de notification imprévisible.
- Vous être capable de gérer les relations avec les entreprises et leurs conseils ainsi que les contacts avec la Commission européenne.
- Vous êtes reconnu(e) pour vos capacités à faire preuve d'autonomie.
- Vous savez régulièrement rendre compte de l'évolution de votre travail.
- Vous êtes doté(e) de qualités rédactionnelles.
- Vous êtes méthodique, organisé(e) et rigoureux(se).
- Votre niveau d'anglais vous permet d'interagir dans cette langue en autonomie.

Les modalités de candidature et de recrutement

Vous pouvez adresser votre candidature (CV + LM) par courriel, **au plus tard le 15 octobre 2023**, à recrutement@autoritedelaconcurrence.fr sous la référence « **Rapp.conc.sept.2023** ».

Le poste est ouvert aux fonctionnaires (détachement sur contrat) et aux contractuels (contrat à durée indéterminée) selon l'alinéa 2 de l'article 16 de la loi n° 2017-55 du 20 janvier 2017 portant statut général des autorités administratives indépendantes et des autorités publiques indépendantes.

Des renseignements peuvent être pris auprès de :

- Étienne Chantrel, chef du service des concentrations (01.55.04.00.04)
- Noémie Picand, responsable du recrutement (01.55.04.01.06)

